

Original : anglais

Référence du document :	Document de travail 3
Titre :	Projet de plan d'activité de la Division FAME 2022-2027
Auteur(s) :	Secrétariat de la Division FAME

Résumé/brève description/éléments clés :

Ce document présente le projet de plan d'activité 2022-2017 de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) de la Communauté du Pacifique (CPS). La Division FAME fournit depuis plus de 60 ans des services scientifiques et techniques à l'appui de la gestion halieutique et du développement durable en Océanie. À travers ce plan d'activité, le but de la Division FAME est de *faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de l'Océanie soient résilientes et gérées de façon durable en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection des cultures et de l'environnement.*

Le projet de plan d'activité s'inscrit dans le Plan stratégique 2022-2031 de la CPS et s'inspire des priorités des membres. Ce plan d'activité permettra à la Division FAME de mettre en œuvre l'ensemble des axes prioritaires du Plan stratégique de la CPS et d'apporter sa contribution dans ce domaine.

Avec comme source d'inspiration la *Te Wa*, indissociable de notre identité océanienne marquée par les navigateurs, les découvreurs et les pêcheurs, nous embarquons ensemble pour un voyage de découverte et d'apprentissage s'inscrivant dans nos savoirs océaniques et rendus maîtres de nos destins par des relations de confiance et des partenariats durables.

Recommandations :

Les membres sont invités à :

- passer en revue le projet de plan d'activité 2022-2027 de la Division FAME ;
- émettre des suggestions, le cas échéant ;
- examiner et approuver le projet de plan d'activité 2022-2027 afin que la CPS commence à le mettre en œuvre.



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

PLAN D'ACTIVITÉ DE LA 2022–2027 DIVISION FAME



DIVISION

pêche,
aquaculture
et écosystèmes
marins

PLAN D'ACTIVITÉ DE LA 2022–2027 DIVISION FAME

PROJET



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

© Communauté du Pacifique (CPS) 2022

All rights for commercial/for profit reproduction or translation, in any form, reserved. SPC authorises the partial reproduction or translation of this material for scientific, educational or research purposes, provided that SPC and the source document are properly acknowledged. Permission to reproduce the document and/or translate in whole, in any form, whether for commercial/for profit or non-profit purposes, must be requested in writing. Original SPC artwork may not be altered or separately published without permission.

Original text: English

Pacific Community Cataloguing-in-publication data

SPC fisheries address book = Répertoire des pêches de la CPS: 2022 / Division of Fisheries, Aquaculture and Marine Ecosystems Pacific Community

1. Fisheries – Oceania – Directories.

I. Title II. Pacific Community

639.025

AACR2

ISBN: 978-982-00-1340-7

ISBN: 978-982-00-1376-6

Cover photo: ©Matthieu Juncker (SPC)

Prepared for publication at SPC's headquarters, B.P. 98848 Noumea Cedex, New Caledonia, 2022
www.spc.int | spc@spc.int

Printed by Ultimo Global Limited, New Zealand.

Table des matières

Avant-propos	6
Abréviations.....	7
Introduction.....	8
Contexte d'élaboration.....	10
Priorités régionales.....	13
À propos de la Division FAME.....	15
Te wa – Notre voyage.....	19
Nos travaux à l'échelle de l'ensemble de la CPS (Une seule CPS).....	21
Partenariat.....	23
Gestion des risques.....	24
Suivi-évaluation et apprentissage.....	25
Annexe.....	26



Avant-propos

<< Avant-propos de Neville Smith – Directeur de la Division FAME >>

Abréviations

GCP	Gestion communautaire des pêches
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CFAP	Programme pêches côtières et aquaculture
DM	Section Gestion des données
ZEE	Zone économique exclusive
FAME	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins
DCP	Dispositif de concentration de poissons
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEMA	Section suivi et analyse des pêcheries et de l'écosystème
FFA	Agence des pêches du Forum
PIB	Produit intérieur brut
SEA	Suivi-évaluation et apprentissage
SCS	Suivi, contrôle et surveillance des pêches
GFLM	Groupe du fer de lance mélanésien
ONG	Organisation non gouvernementale
OPF	Programme pêche hauturière
PCCOS	Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques
PEARL	Planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue (politique)
FIP	Forum des Îles du Pacifique
SAM	Section Évaluation et modélisation des stocks
CPS	Communauté du Pacifique
PROE	Programme régional océanique de l'environnement
TNC	The Nature Conservancy
USP	Université du Pacifique Sud
WCPFC	Commission des pêches du Pacifique occidental et central
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	Fonds mondial pour la nature
XPF	Franc Pacifique

1 Introduction

Notre plan d'activité pour les cinq années à venir s'inscrit dans le Plan stratégique de la CPS 2022–2031 et s'inspire des priorités définies par les membres dans les cadres régionaux suivants : Future of fisheries: A regional roadmap for sustainable Pacific fisheries (L'avenir des pêches : feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie) et Une nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires de changement : La Stratégie de Nouméa. Ce plan est également conforme aux aspirations mises en lumière dans la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.

Notre rôle dans la mise en œuvre du Plan stratégique de la CPS 2022–2031 (Fig. 1) consistera notamment à :

- prodiguer des conseils techniques et scientifiques sur les écosystèmes marins, les pêches et l'aquaculture, notamment en s'appuyant sur d'autres capacités au sein de la CPS (intégration transversale de la dimension de genre, science du changement climatique et sciences océaniques, par exemple) ;
- appuyer la gestion des pêches côtières et de l'aquaculture durables ;
- renforcer les capacités et les compétences des agents des pêches au moyen de séries de formations en groupe et de formations certifiantes, ainsi que de détachements professionnels ;
- contribuer aux résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en pérennisant l'approvisionnement en aliments bleus et aquatiques dotés de bonnes qualités nutritionnelles ;
- prodiguer des conseils techniques aux échelons régional et national afin de gérer de façon durable la pêche thonnière (et d'autres espèces connexes) ;
- soutenir la production des pêches côtières et de l'aquaculture et leur accès aux marchés ;
- appuyer les interventions climato-intelligentes, notamment les politiques et cadres nationaux et régionaux des pêches ;
- assurer un leadership et instaurer des partenariats, une coordination et une collaboration efficaces afin de prodiguer des conseils de gestion halieutique fondés sur des données scientifiques ;
- intégrer la politique de la CPS en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) (approche centrée sur l'humain).

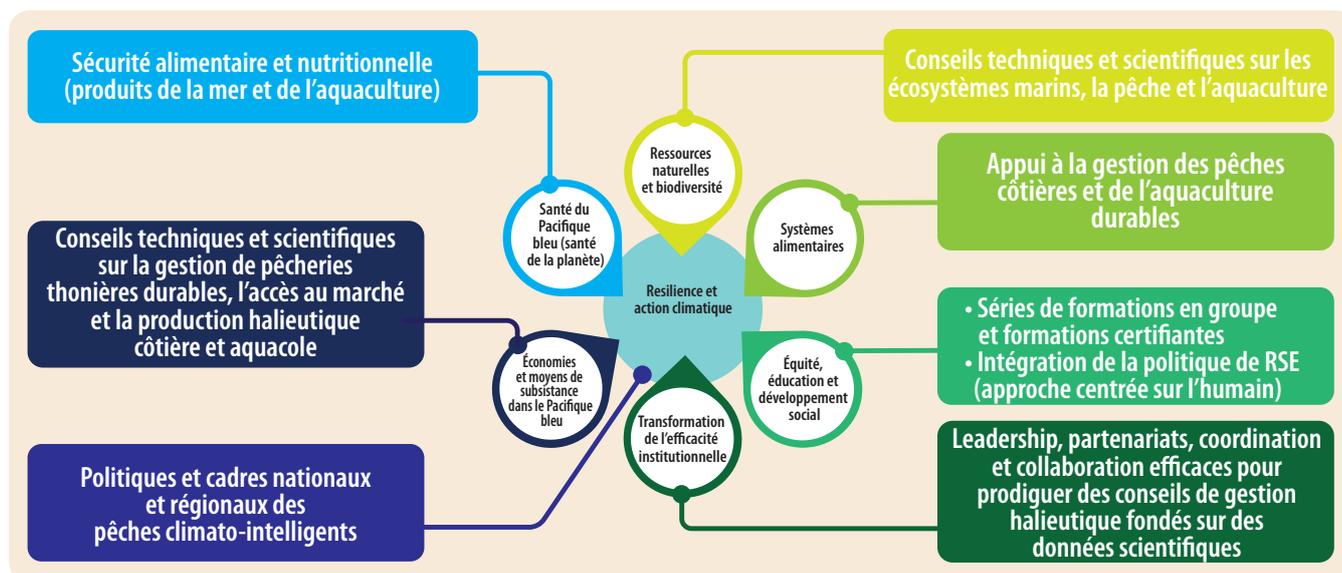


Figure 1 : Rôle de la Division FAME dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS au regard de chaque axe prioritaire (KFA)

Les plans des deux programmes de la Division FAME, le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP) et le Programme pêche hauturière (OFP), qui définissent des objectifs concrets chaque année, s'inscrivent en complément du présent plan d'activité, ce qui permet un suivi régulier des résultats obtenus.

Notre mission et nos objectifs

Notre mission est de répondre aux besoins de nos membres par la production de données et de connaissances scientifiques, l'innovation, le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, ainsi que par l'établissement de relations de confiance selon des modalités respectueuses des spécificités culturelles et contextuelles, afin de promouvoir la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles régionales et nationales.

Les objectifs du présent plan d'activité sont les suivants :

- mettre en lumière les principales priorités qui régissent actuellement les travaux de la Division FAME afin de répondre aux besoins des membres dans la région ;
- décrire le rôle joué par la Division FAME dans l'approche « Une seule CPS » à travers la programmation intégrée et d'autres domaines de travail connexes ; et
- informer les partenaires et les parties prenantes de la Division FAME de ses priorités actuelles et nouvelles.



2 Contexte d'élaboration

Contexte du Pacifique bleu

Avec des superficies terrestres, des espaces maritimes, des cultures et des niveaux de développement économique contrastés, les États et Territoires insulaires océaniques sont très différents les uns des autres, mais sont tous confrontés aux mêmes enjeux. Leurs ressources halieutiques et aquacoles sont vitales pour les populations océaniques : elles assurent leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance, et sont également un vecteur d'emploi et de croissance économique.

On distingue deux catégories de ressources marines : les ressources côtières et les ressources hauturières. Elles se distinguent sur le plan de la diversité des espèces, de l'état des ressources et des mesures de gestion mises en œuvre (FAO 2009).

Pêche thonière régionale

La pêche thonière est pratiquée aussi bien par de petites entreprises artisanales pêchant dans les eaux côtières que par de grandes sociétés de pêche industrielle opérant à la senne, à la canne et à la palangre dans les zones économiques exclusives (ZEE) des États océaniques comme dans les eaux internationales (haute mer). Les principales espèces concernées sont la bonite à ventre rayé, le thon jaune, le thon obèse et le germon.

Les dernières évaluations des stocks (CPS 2020)¹ indiquent que les quatre espèces de thonidés ciblées sont dans un état sain et pérenne, aucune n'étant considérée en état de surpêche. Néanmoins, les mesures actuelles de gestion doivent être, au minimum, maintenues afin que l'état des stocks reste bon. Pour le germon du sud, en particulier, les niveaux de pêche doivent être réduits de manière à atteindre le point cible de référence provisoire adopté récemment, qui correspond aux taux de capture souhaités et viables sur le plan économique.

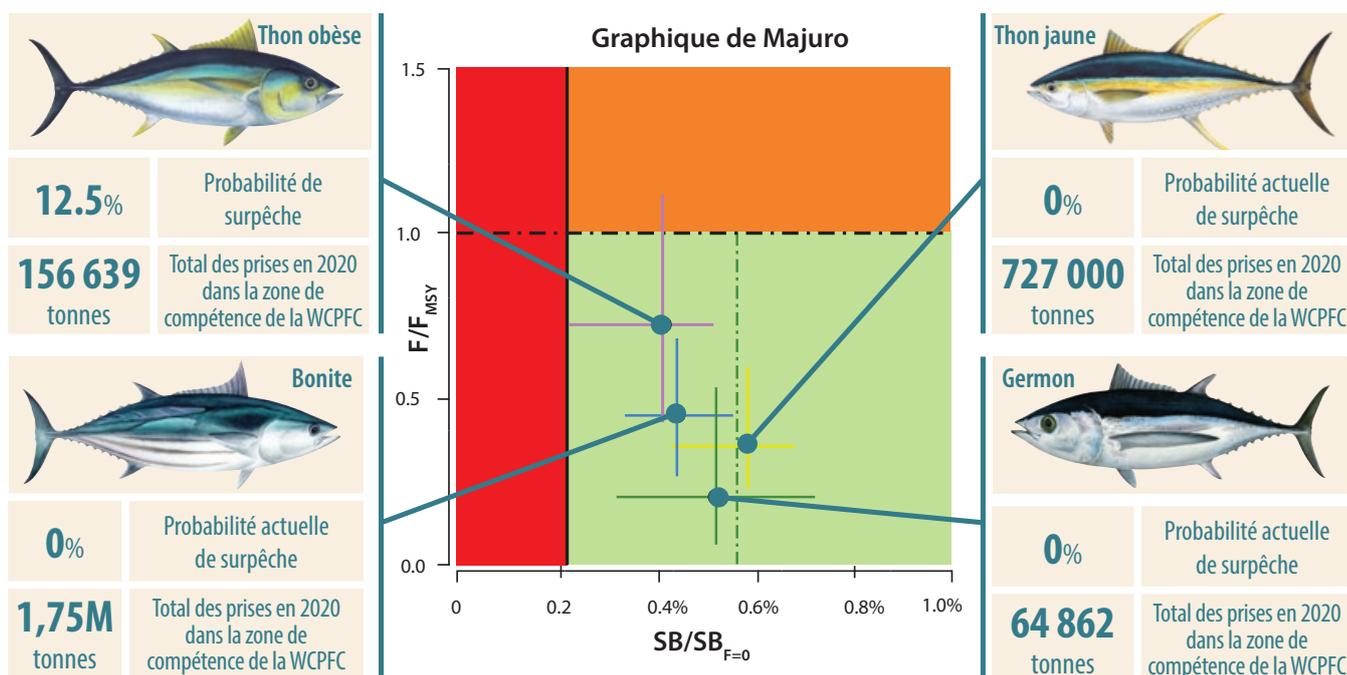


Figure 2 : État des stocks de thonidés dans la région et prises totales en 2020

1 La pêche thonière dans le Pacifique occidental et central : bilan de l'activité halieutique et état des stocks de thonidés (2020) https://spccfpstore1.blob.core.windows.net/digitalibrary-docs/files/bb/bb02e53f543a259cdcc2b0ba49f306ec.pdf?sv=2015-12-11&sr=b&sig=ARZwaXxuTghUv86FH7gJ5Yzx%2FiV3WuWDvcdAU4yMBs0%3D&cse=2022-11-30T10%3A44%3A38Z&sp=r&crsc=public%2C%20max-age%3D864000%2C%20max-stale%3D86400&crct=application%2Fpdf&crscd=inline%3B%20filename%3D%22Hare_21_western_central_Pacific_tuna_fishery_stock_overview_2020_VE.pdf%22



550 millions de dollars

Recettes gouvernementales tirées des droits de licence et des droits d'accès en 2019



1,7 milliard de dollars

Part des prises effectuées par des flottilles de membres de la FFA dans la zone de compétence de la WCPFC



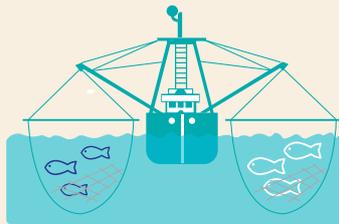
2,9 milliards de dollars

Valeur des prises de thonidés dans les ZEE de la FFA en 2019 (flottille de membres de la FFA ou non)



4 800 personnes

Entre 2015 et 2019, 4 800 personnes supplémentaires ont été employées dans l'industrie thonière. Ce chiffre est inférieur à l'objectif fixé dans la feuille de route, soit une augmentation de 18 000 personnes en 10 ans.



228 millions de dollars

Total des exportations des pays membres de la FFA calculé à partir des données relatives aux importations des principales destinations d'exportation en 2019



Entre 70 % et 90 %

Part des femmes dans la main-d'œuvre chargée de la transformation des thonidés en Océanie

Figure 3 : Contribution économique de la filière thonière en Océanie

Pêches côtières et aquaculture

L'Océanie est riche en ressources halieutiques côtières, en ressources aquacoles et en eau douce, précieuses sur le plan social, écologique et économique. Les personnes, les ménages, les communautés et le secteur privé utilisent ces ressources à des fins culturelles, pour s'alimenter, et comme source de revenus.

Les ressources côtières sont composées d'un éventail de poissons et d'invertébrés, qui vont des espèces démersales (espèces vivant au-dessus du fond) à celles vivant dans les eaux peu profondes, dont les individus ne se déplacent habituellement pas au-delà des zones côtières. Dans les grandes îles océaniques, les ruisseaux, les rivières et les lacs sont peuplés de poissons d'eau douce et de coquillages. Dans la région, l'aquaculture se concentre sur un petit nombre de ressources : l'huître perlière à lèvres noires, les crevettes pénéides, le tilapia, les chanidés, le bénitier et les algues.

Au fil des années, les prises des ressources côtières les plus accessibles – poissons, coquillages et algues des lagons et des récifs – ont diminué dans de nombreuses îles du Pacifique. Cela compromet l'approvisionnement alimentaire et les moyens de subsistance des nombreuses communautés qui dépendent de ces ressources. La diminution des prises a également augmenté la dépendance vis-à-vis des importations, en particulier des protéines de mauvaise qualité, ouvrant ainsi la voie à des régimes alimentaires pauvres en nutriments et contribuant à la prévalence élevée des maladies non transmissibles dans la région.

La pression de pêche croissante sur les ressources halieutiques côtières est un sujet d'inquiétude pour de nombreux États et Territoires insulaires océaniques. Ils ont compris combien il est important de renforcer la gestion de leurs pêcheries côtières afin de pérenniser ces ressources vitales, tout en œuvrant à faire éclore d'autres moyens de subsistance et activités génératrices de revenus.

L'instauration d'une pêche et d'une aquaculture durables et résilientes dépend également de la participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. Dans le secteur de la pêche, le rôle des femmes est invisible ou ignoré. Pour que les communautés gagnent en autonomie et en résilience, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés doivent avoir plus de poids dans la prise de décisions, bénéficier d'un accès plus équitable aux retombées de la pêche et de l'aquaculture, et pouvoir jouir de ces retombées. Cela nécessite notamment de soutenir le développement du marché et des chaînes de valeur, en particulier en raison du rôle important joué par les femmes dans les activités de valorisation des prises.



Consommation de poisson frais par habitant

88% des ménages consomment du poisson ou des produits de la mer chaque semaine en Océanie

58 kg de poisson frais sont consommés par personne et par an dans la région



Accès aux ressources et aux retombées de la pêche

26 % des ménages prennent part aux activités de pêche

7% des ménages vendent du poisson et **6 %** des dépenses sont consacrées au poisson



Valeur ajoutée au PIB par les prises côtières

305 millions de dollars des États-Unis

Les prises côtières (estimation des prises commerciales et vivrières) ont accru le PIB de plus de 300 millions de dollars des États-Unis en 2014 (Gillet 2016)



Une pêche côtière résiliente grâce à une législation stricte

14 États et Territoires insulaires

océaniens ont adopté une nouvelle législation sur la gestion de la pêche côtière depuis 2015



Une pêche côtière résiliente et qui autonomise grâce à des politiques et des plans de gestion robustes

16 États et Territoires insulaires

océaniens ont actuellement des politiques, des feuilles de route ou des stratégies en vigueur



Il faut élargir la gestion de la pêche côtière au moyen de la GCP

Moins de 10 %

des communautés côtières océaniques ont été accompagnées d'une façon ou d'une autre pour instaurer la GCP, et de vastes superficies ne sont pas efficacement gérées



Presque 50 % des activités halieutiques essentielles pour les moyens de subsistance océaniques sont menées à bien par des femmes. Alors que cette part est bien plus élevée que le pourcentage relevé au niveau international, la contribution des femmes dans ce secteur n'a le plus souvent pas été répertoriée.

Figure 5 : Contribution économique de la pêche côtière en Océanie



3 Priorités régionales

Objectifs de développement durable 2015–2030

Même si nous accordons la priorité au quatorzième objectif de développement durable (Vie aquatique), nos travaux viseront également à appuyer les avancées vers la réalisation de six autres ODD.



Cadres et engagements régionaux

Pour nous aider à concrétiser nos objectifs, le présent plan d’activité sera mis en œuvre dans le cadre des stratégies et cadres régionaux relatifs aux ressources marines et l’aquaculture, existants et à venir. Voici quelques-uns des cadres existants :

Feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie

Une nouvelle partition pour les pêches côtières : les trajectoires de changement

Cadre régional pour la biosécurité aquatique

Cadre d’action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique

Facteurs de changement ayant un impact sur la pêche et l'aquaculture dans la région

Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture sont en pleine évolution dans le Pacifique, du fait de la dynamique propre à la région, mais aussi des grandes tendances mondiales liées au changement climatique, à la COVID-19, à la sécurité alimentaire, à l'accroissement démographique et à l'évolution du paysage géopolitique. Face à de tels changements, la Division FAME doit faire preuve d'anticipation stratégique et se donner les moyens de continuer à répondre aux besoins des pays membres, tout en relevant ces nouveaux défis, dans le droit fil des priorités nationales, des cadres régionaux et du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS. Les principaux facteurs de changement ayant un impact sur la pêche et l'aquaculture dans la région sont les suivants :

- le changement climatique, à l'origine de catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses ;
- l'accroissement démographique et les migrations, qui augmentent la pression sur les ressources halieutiques et aquacoles ;
- les difficultés en matière de gestion des ressources et des écosystèmes marins, et de biosécurité ;
- les technologies numériques et l'innovation, qui modifient en profondeur l'organisation des échanges commerciaux, des communications et de la vie quotidienne ;
- la géopolitique régionale et internationale, ainsi que les luttes d'influence dans la région.

Réponse et relèvement dans le contexte de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement, et les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ont été durement touchés. La gestion durable des ressources halieutiques de la région est essentielle au maintien de la croissance économique, des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire.

S'agissant de la pêche côtière, la désurbanisation et les pertes d'emplois et de revenus dans le secteur du tourisme, conjuguées à une récession économique généralisée, n'ont fait qu'accroître les pressions qui s'exercent sur des ressources halieutiques déjà fortement exploitées (demande soutenue, offre limitée, régimes de gestion peu développés). Dans un contexte marqué par l'effondrement du marché du tourisme et des possibilités d'exportation limitées, le secteur aquacole a subi de plein fouet le ralentissement de l'approvisionnement en aliments et en juvéniles et la baisse des revenus tirés d'espèces de grande valeur, comme les bénéitiers destinés au marché de l'aquariophilie, les perles et les crevettes. Les populations sont plus que jamais dépendantes des ressources halieutiques côtières et aquacoles locales, et le souci de préserver la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations a généré un intérêt croissant pour l'élevage à petite échelle de poissons de faible valeur (tilapia, chanidés).

Les besoins et les priorités des pays membres ont évolué lorsque les États et Territoires ont imposé des restrictions aux frontières, qui n'ont pas été sans incidence sur les économies et les moyens de subsistance des populations. Ces restrictions ont également modifié en profondeur la façon dont la Division FAME met en œuvre ses activités auprès des pays membres. Le plan d'activité à cinq ans donne la priorité à l'accompagnement des pays membres dans la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19.



Élevage de tilapia en cages en Papouasie-Nouvelle-Guinée ©Tim Pickering (CPS)



Notre vision et notre mission

Le plan d'activité de la Division FAME s'inscrit dans le droit fil de la vision de la CPS. Nous vogueons vers un Pacifique résilient, une région où règnent la paix, l'harmonie et la prospérité, et où tous les peuples et toutes les communautés vivent en sécurité, libres et en bonne santé, de manière durable et productive. En tant qu'explorateurs, nous suivons des trajectoires qui s'entremêlent à la culture, à l'environnement et aux ressources de notre Pacifique bleu. Nous prenons à cœur notre rôle de gardiens de l'océan Pacifique et appliquons des mesures collectives d'urgence pour répondre à la menace du changement climatique.

Mission : Faire progresser les droits et le bien-être de tous les peuples du Pacifique grâce à la science et aux savoirs, tout en étant guidés par notre compréhension fine des contextes et des cultures du Pacifique bleu.

Nos buts

Le but global de la Division FAME est de faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de l'Océanie soient résilientes et gérées de façon durable en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection des cultures et de l'environnement.

Le Programme CFAP vise à définir des orientations et des conseils à l'intention des membres et à répondre à leurs besoins afin qu'ils gèrent efficacement et exploitent équitablement leurs ressources côtières et les possibilités de développement de l'aquaculture au moyen de technologies novatrices, d'une gestion fondée sur des données factuelles et d'approches centrées sur l'humain.

Le but du Programme OFP est de veiller à ce que les pêcheries exploitant les ressources en thonidés, poissons à rostre et espèces associées de la région soient gérées dans un souci de viabilité économique et de préservation de l'environnement, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles.

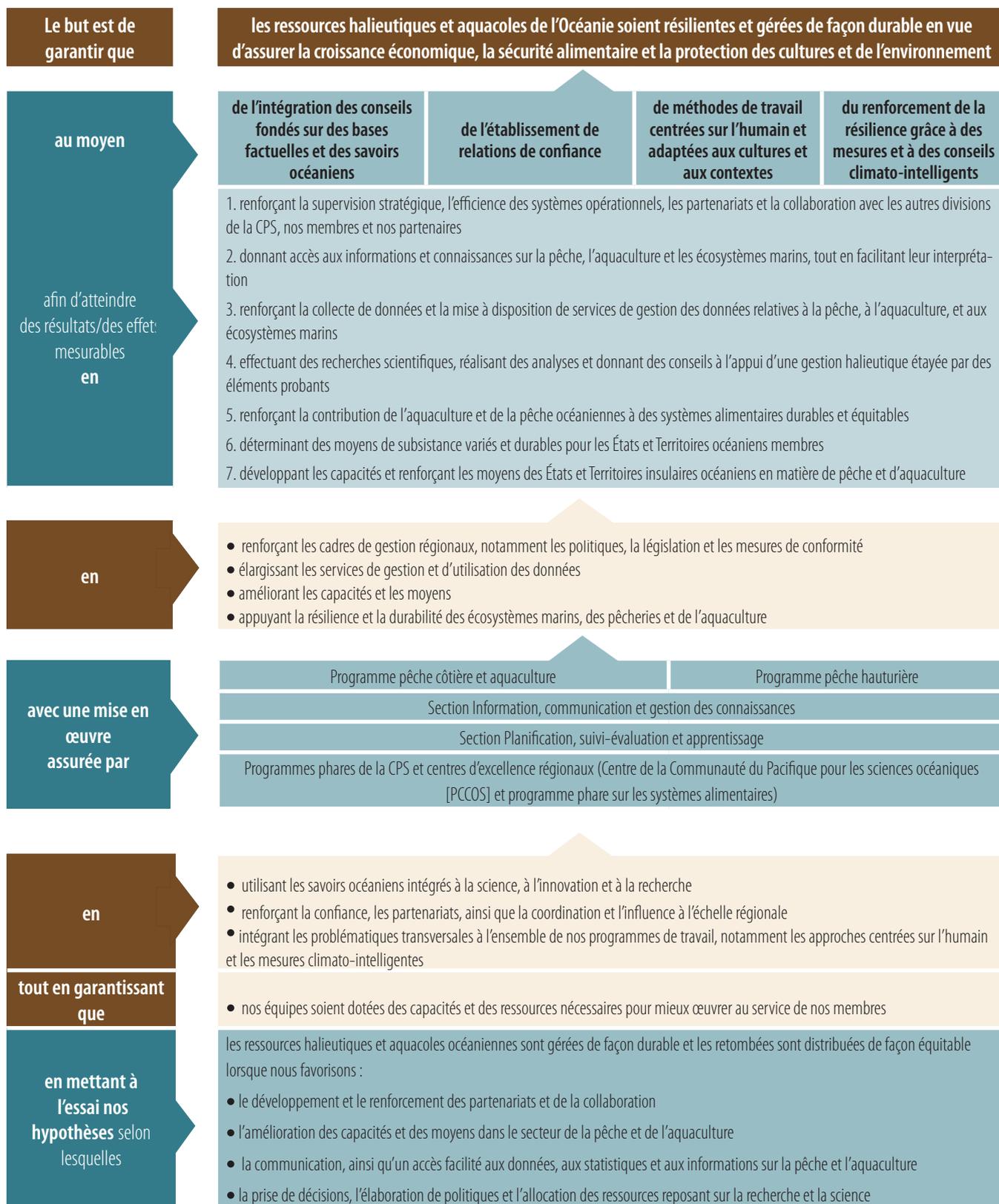
Nos objectifs et domaines de résultats essentiels

Pour atteindre les buts fixés, la Division FAME axera ses travaux sur sept objectifs inspirés de ceux du plan d'activité 2016–2020, en s'appuyant sur un vaste processus de consultation. Ces objectifs tracent les contours du cadre au sein duquel les plans de travail des principales entités qui composent la Division FAME seront élaborés, sous la houlette des Programmes CFAP et OFP. Les deux programmes bénéficieront de l'appui de la section Information et savoir halieutiques, ainsi que des cellules chargées de la planification, du suivi-évaluation, de l'apprentissage et de la communication au sein du Bureau du de la Directeur-riche, et seront mis en œuvre au regard des domaines de résultats essentiels de la Division FAME.

OBJECTIF	OBJECTIF 1 Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la collaboration avec les autres divisions de la CPS, nos membres et nos partenaires	OBJECTIF 2 Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation	OBJECTIF 3 Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture, et aux écosystèmes marins
DOMAINES DE RÉSULTATS ESSENTIELS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces 2. Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes 3. Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches 2. Faciliter la gestion et la diffusion de l'information 3. Renforcer la fonction suivi-évaluation et apprentissage, et faire connaître les résultats et les activités en la matière 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définition, acquisition, gestion et diffusion des données, ce qui inclut leur traitement, leur évaluation et leur consolidation dans une base de données, afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles sur les espèces clés 2. Mettre au point une infrastructure, des systèmes, des outils et des services à l'appui de la recherche afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques
OBJECTIF	OBJECTIF 4 Effectuer des recherches scientifiques, réaliser des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants		
DOMAINES DE RÉSULTATS ESSENTIELS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de haute qualité, se rapportant aux principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et formuler des conseils de gestion connexes 2. Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces 3. Fournir des conseils et des analyses intégrés dans les domaines de l'économie et des sciences sociales afin d'étayer la prise de décisions 4. Améliorer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques 5. Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GCP) et appuyer la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique dans toute la région. 6. Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières 7. Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité 		
OBJECTIF	OBJECTIF 5 Renforcer la contribution de l'aquaculture et de la pêche océaniques à un système alimentaire durable, conforme aux normes de biosécurité, équitable et plus sûr	OBJECTIF 6 Trouver des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires océaniques membres de la CPS	OBJECTIF 7 Appuyer le développement des capacités nationales et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture
DOMAINES DE RÉSULTATS ESSENTIELS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région 2. Appuyer l'élaboration d'activités halieutiques côtières et aquacoles afin de consolider la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance 3. Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires 2. Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle 3. Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer et la valorisation 4. Aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, et à devenir plus résilients 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité 2. Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences, technologies, gestion des données, analyse et conseil 3. Renforcer la mise en place de formations de niveau universitaire dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture grâce au parrainage, au mentorat et à la supervision

Théorie du changement (énoncé)

Ensemble, dans le cadre de l'approche **Une seule CPS**, nous aspirons à vivre dans une Océanie résiliente, dans laquelle les ressources halieutiques et aquacoles sont gérées de façon durable afin de garantir une croissance économique à long terme, ainsi que la sécurité alimentaire et des retombées sociales et écologiques pour les générations océaniques actuelles et futures.



5 Te wa – Notre voyage

La *te wa* – ou *va'a*, *lagatoi*, *drua*, *waka ama* – est indissociable de notre identité océanienne marquée par les navigateurs, les découvreurs et les pêcheurs. Des siècles durant, la *te wa*, nom donné à la pirogue à Kiribati, nous a transportés sur l'immensité de l'océan, nous a permis de partir à la découverte d'îles et de peuples, et nous a donné les moyens de dépasser nos horizons. La *te wa* est la manifestation physique des liens qui unissent nos peuples avec la terre, le ciel et la mer.

Aujourd'hui, ce chef-d'œuvre d'architecture marine reste un élément important de notre vie et de notre voyage en Océanie. Inspirés par la *te wa*, nous allons embarquer ensemble pour un voyage de découverte et d'apprentissage permanents s'inscrivant dans nos savoirs océaniens, rendus maîtres de nos destins par des relations de confiance et des partenariats durables qui entretiennent l'ouverture et le partage des responsabilités à l'égard de notre Pacifique bleu.

Notre espoir, et notre but, c'est que ce voyage nous mène vers un Pacifique résilient, dont les ressources halieutiques et aquacoles sont gérées de manière durable afin de stimuler la croissance économique, garantir la sécurité alimentaire et soutenir la préservation des cultures et de l'environnement.



Cadres régionaux, politiques, législation et conformité

La *Te Wa* reste une embarcation traditionnelle et sacrée qui nécessite une planification rigoureuse, guidée par les savoirs ancestraux et des compétences particulières qui se transmettent de génération en génération. Elle représente les cadres régionaux, les politiques, les lois et les mesures de conformité élaborés et approuvés par les membres pour définir des directives et des orientations régionales.



Nos équipes

La **voile** (*te ie*) souvent faite de nattes tressées par des femmes, se gonfle dans le vent et propulse la *Te Wa*. Elle représente nos équipes : résilientes, capables de s'adapter et dotées des compétences et des ressources nécessaires pour aller de l'avant.



Gestion et utilisation des données

Les informations concernant les conditions météorologiques et la houle sont essentielles pour préparer la *Te Wa* et naviguer. Elles représentent notre capacité à gérer et à diffuser des données scientifiques d'actualité dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.



Capacités et moyens

La **coque** de la *Te Wa* est l'élément principal qui transporte les personnes et les marchandises. Elle symbolise le rôle de conseil technique et scientifique que nous jouons auprès de nos membres en faisant appel aux nouvelles technologies, capacités et moyens pour garder le cap.



Résilience et viabilité

La *Te Wa* est fabriquée à partir de matériaux végétaux. Ils sont choisis avec attention pour leur flexibilité, pour leur résistance à l'humidité, aux rayons du soleil et aux chocs, ainsi que pour leur capacité à résister à l'épreuve du temps. Ils représentent les efforts que nous déployons pour aider le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la région à gagner en résilience, en durabilité et en responsabilité.



Renforcer la confiance, les partenariats et la coordination régionale

Le **flotteur balancier** (*te rama*), qui fait le lien avec les **traverses** (*te kiaro moti*), apporte équilibre et stabilité à la pirogue et permet à la coque de ne pas chavirer. Il représente les relations que nous entretenons avec nos membres, nos partenaires, les bailleurs de fonds et les parties prenantes. Ces relations reposent sur la confiance, le respect mutuel, le partage et la collaboration au service de notre Pacifique bleu. La stabilité qui en résulte nous apporte la confiance et le soutien dont nous avons besoin pour traverser les difficultés déjà connues ou encore inconnues.

Cadres régionaux, politiques, législation et conformité

Nous continuerons à œuvrer au soutien de nos membres en améliorant leurs capacités et les moyens dont ils disposent pour élaborer, mettre en œuvre et réviser leurs politiques, leur législation, leur réglementation et les autres mesures de conformité visant à instaurer des conditions propices à une gestion efficace et équitable de ressources halieutiques et aquacoles durables.

Nos équipes

Les capacités de nos équipes et les moyens dont elles disposent sont au cœur de nos actions visant à répondre aux besoins et aux priorités des membres.

Pour parvenir à nos fins, nous avons besoin d'établir des partenariats étroits, des réseaux, de collaborer et de dialoguer avec nos collègues des autres divisions de la CPS et nos homologues des pays membres, le secteur privé, le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), les partenaires du développement, les bailleurs de fonds et les acteurs non étatiques.

Intégration des savoirs océaniques à la science, l'innovation et la recherche

La CPS appartient à ses membres, dont les besoins et les priorités sont les boussoles de notre action. Pour répondre efficacement à ces besoins, nous nous appuyons sur le savoir de nos membres et notre propre compréhension du secteur halieutique, conjugués à la science, l'innovation et la recherche.

Gestion et utilisation des données

Une part importante de nos travaux en cours consiste à appuyer et renforcer les capacités de nos membres et les moyens dont ils disposent pour recueillir des données et gérer les informations relatives aux écosystèmes marins, à la pêche et à l'aquaculture.

Nos membres connaissent depuis longtemps l'importance des données relatives à la pêche et à l'aquaculture, tant à l'échelon national que régional. Ils nous ont confié pour mission d'en tirer le maximum par la conception collaborative de systèmes et d'outils de collecte de données adaptés, ainsi que par la mise au point de systèmes de bases de données dédiés à la gestion et à la déclaration de leurs données. Nous sommes également chargés d'archiver les données à l'échelon régional afin de pouvoir assurer un suivi, formuler des conseils scientifiques et appuyer la gestion.

Capacités et moyens

Nos capacités et les moyens dont nous disposons pour répondre aux besoins de nos membres et fournir les services dont ils ont besoin ont été mis en évidence par la mise en œuvre concluante des plans d'activité précédents. Nous continuerons à renforcer les capacités de nos membres et les moyens dont ils disposent afin de faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de la région soient résilientes, durables et gérées de façon équitable, et qu'elles génèrent des retombées pour tous.

Résilience et durabilité

Notre approche vise à promouvoir l'utilisation responsable des ressources marines, notamment par la pêche et l'aquaculture, qui sous-tendent la productivité, la durabilité environnementale, la sécurité alimentaire, la croissance économique et les moyens de subsistance.

Renforcer la confiance, les partenariats et la coordination régionale

Les partenariats, qui reposent sur la confiance, le respect mutuel et la collaboration continue avec les organisations membres du CORP, la WCPFC et le Bureau des parties à l'Accord de Nauru, les établissements de recherche régionaux et internationaux, les bailleurs de fonds, les partenaires du développement, les partenaires de la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes, ont permis à la Division FAME de continuer à se mettre au service des membres et à obtenir des résultats.

Transversalisation des approches centrées sur l'humain

Dans le cadre de notre partenariat et de notre collaboration continue avec la Division droits de la personne et développement social de la CPS, nous continuerons à accompagner les professionnels et les dirigeants des secteurs de la pêche et de l'aquaculture afin qu'ils intègrent la dimension de genre, favorisent l'inclusion sociale, et fassent preuve de responsabilité environnementale dans le cadre de leurs activités. En nous appuyant sur la politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de la CPS, nous continuerons à renforcer nos activités en matière d'autonomisation des femmes, des filles, des jeunes et des groupes marginalisés afin qu'ils jouent un rôle dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, contribuent à sa gestion et profitent de ses ressources.

6 Nos travaux à l'échelle de l'ensemble de la CPS (Une seule CPS)

Notre collaboration avec les bureaux régionaux

Les trois bureaux régionaux de la CPS apportent un soutien aux membres en Mélanésie, en Micronésie et en Polynésie. Ces bureaux font office de plateformes d'appui à la CPS en matière de programmation, de mobilisation des ressources et de prestation de services, et permettent également de s'assurer que les programmes de la CPS répondent aux besoins de l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques.

Les bureaux régionaux contribuent également à la coordination avec les partenaires du développement nationaux de la Division FAME aux échelons national et infrarégional. Les informations transmises par ces bureaux orienteront et renforceront la mise en œuvre du plan d'activité en permettant à la Division FAME de prendre connaissance du contexte des États et des Territoires, des nouveaux phénomènes et priorités, et des activités menées sur le terrain par d'autres partenaires du développement afin d'éviter les doublons et d'encourager la collaboration.

Nos activités en matière de programmation par pays

L'appui que nous apportons aux membres est et a toujours été conforme aux priorités de développement nationales et régionales. Nous avons été l'une des premières divisions à prendre part aux activités de programmation par pays de la CPS. Le présent plan d'activité intègre complètement les priorités et les besoins aux échelons national et régional, et s'appuie sur les accords nationaux et territoriaux conclus entre la CPS et plusieurs États et Territoires insulaires océaniques membres. Nos travaux continueront de reposer sur les priorités établies par la CPS et ses membres, et resteront en adéquation avec ces priorités.

Nos activités en collaboration avec le Bureau Intégration et mobilisation de ressources

Nous renforcerons notre collaboration avec le Bureau Intégration et mobilisation de ressources (IRMO), afin de faire en sorte que la Division FAME contribue à l'utilisation optimale des ressources au service du Pacifique et en tire parti. La Division FAME et cette équipe œuvreront à l'intégration des priorités fixées par notre plan d'activité en termes de mobilisation et d'utilisation efficace des ressources.

Nos activités en collaboration avec le Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques

Les services scientifiques et techniques disponibles au sein de la CPS jouissent d'une excellente réputation aux échelons régional et international en raison de leur qualité. La CPS a créé le PCCOS en 2019 aux fins suivantes :

1. améliorer la collaboration interne en matière de sciences océaniques au sein de l'Organisation ;
2. renforcer les collaborations régionales et internationales en matière de recherche océanographique ; et
3. améliorer les services océaniques proposés aux pays membres.

La Division FAME collabore étroitement avec le PCCOS et contribue à ses objectifs, dont elle tire également parti.

Nos activités dans le domaine des systèmes alimentaires

La Division FAME met ses compétences techniques, ses relations et ses ressources à la disposition du programme phare sur les systèmes alimentaires de la CPS, un programme intégré interdivisions et pluridisciplinaire créé pour mettre en œuvre les axes prioritaires en lien avec les systèmes alimentaires dans le Plan stratégique de la CPS. Nous travaillerons de façon coordonnée pour améliorer la contribution de nos actions aux résultats en matière de systèmes alimentaires, en particulier de nutrition, de santé et de moyens de subsistance. Nous encadrons la participation de la CPS à la coalition sur les aliments d'origine aquatique et les aliments « bleus », qui est l'une des huit coalitions internationales créées lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et composées de gouvernements membres, d'institutions et d'organisations non gouvernementales (ONG). Cette initiative permet d'accroître la visibilité des aliments aquatiques et bleus dans le système alimentaire mondial et d'avancer plus vite vers la réalisation des ODD.

Nos activités en collaboration avec la Plateforme de données océaniques

La Division FAME continuera de collaborer avec la Plateforme de données océaniques afin de sécuriser l'accès aux données halieutiques, notamment par la mise en œuvre de notre politique relative aux données, qui s'inspire de la politique et du cadre de gouvernance des données de la CPS.

Nos activités en lien avec le changement climatique

La Division FAME appuie la mise en œuvre des actions d'ordre climatique nécessaires pour atteindre les objectifs du plan d'activité de la Division et répondre aux besoins des administrations océaniques, qui adaptent leurs pêcheries au changement climatique. Notre action se veut proactive, de manière que les administrations puissent faire preuve de leadership sur la scène régionale et mondiale en ce qui concerne la protection et l'amélioration des moyens de subsistance océaniques et l'utilisation durable des ressources halieutiques et aquacoles dans un contexte d'évolution du climat.

Les domaines thématiques sont les suivants :

1. Production de nouvelles connaissances : fournir à l'échelon régional les éléments de référence et les outils nécessaires à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et à une prise de décisions éclairées, pour une pêche et une aquaculture résilientes.
2. Capacités régionales et nationales : renforcer les capacités régionales et nationales en matière de pêche et d'aquaculture au moyen de programmes de détachement nationaux et de formations courtes consacrées à la compréhension de la climatologie et à l'élaboration de politiques générales de résilience climatique.
3. Solutions : transformer les informations actuellement disponibles en solutions et outils d'aide à la décision afin d'intégrer l'adaptation climatique aux politiques, à la planification et à la gestion en matière de pêche et d'aquaculture (règles de capture adaptées au climat, tableaux de bord nationaux et rapports de situation régionaux).

Ces axes de travail renforceront les connaissances et les capacités régionales et favoriseront une gestion proactive et fondée sur des données probantes.

La CPS élabore actuellement un programme intégré en matière de changement climatique : le programme phare sur le changement climatique se chargera dorénavant de la question transversale essentielle du changement climatique. Ce programme phare accompagnera le renforcement de l'action de la Division FAME contre le changement climatique, en liaison avec les travaux menés par d'autres divisions sur l'ensemble des volets du changement climatique.

Partenariats

Principaux bailleurs de fonds

Les principaux bailleurs de fonds de la Division FAME sont les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique.

Partenaires du CORP

Agence des pêches du Forum (FFA)

La FFA est une partenaire d'exécution incontournable du Programme pêche hauturière. La CPS offre des conseils techniques et scientifiques, tandis que la FFA propose un appui aux dispositifs de gestion, de développement, ainsi que de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation dans la région.

Parmi les grands domaines de collaboration entre le Programme OFP et la FFA, on citera le soutien apporté aux membres dans l'élaboration de plans nationaux de gestion de la pêche thonière, l'optimisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources thonières par l'élaboration conjointe de modèles bioéconomiques et l'appui aux programmes d'observation et d'échantillonnage au port. La Division, par le biais de son Programme CFAP, mène également des activités de suivi, de surveillance, de contrôle et d'application de la réglementation des pêches côtières de concert avec la FFA. Ces deux acteurs s'associent par ailleurs pour proposer un appui à la mise en place d'un cadre législatif national et mener à bien certaines activités en faveur du développement de la pêche thonière.

Autres partenaires du CORP

La FFA et la CPS assurent tour à tour la présidence, aux côtés du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, du Groupe de travail sur le secteur marin. Les organisations membres du CORP œuvrant dans le secteur marin (FFA, CPS, Université du Pacifique Sud [USP] et Programme régional océanique de l'environnement [PROE]) sont membres de ce groupe. La Division FAME fournit un appui technique et scientifique au Bureau du Commissaire régional à la gouvernance de l'océan, hébergé par le Secrétariat général du FIP. La Division participe à la mission du-de la Commissaire, qui consiste à rassembler les États et Territoires insulaires océaniques autour d'une gestion et d'une exploitation durables de l'océan, en mettant l'accent sur l'intégration, la collaboration et la coordination. La CPS collabore en outre aux activités menées par le Secrétariat général du FIP en lien avec les ressources marines dans le cadre de l'Alliance pour l'océan Pacifique. La Division FAME travaille en partenariat avec l'USP afin de proposer des formations et des enseignements dans les domaines halieutique et marin ; elle collabore avec le PROE sur plusieurs questions liées aux ressources marines, comme la cartographie des habitats et les enquêtes. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) compte également parmi ses partenaires.

Commission des pêches du Pacifique occidental et central

La Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) propose des dispositifs de gestion applicables aux principaux stocks thoniers du Pacifique occidental et central, dont l'objectif subsidiaire est également de protéger les autres espèces capturées lors de l'exploitation de ces stocks, notamment les prises accessoires. Le Programme OFP fournit des services scientifiques et de gestion des données à la WCPFC, afin qu'elle fonde ses décisions de gestion sur les meilleures informations possibles. Il aide en outre les États et Territoires insulaires océaniques à respecter les obligations qui leur sont faites en tant que membres de la Commission, et leur communique les données dont ils ont besoin pour analyser leurs propres intérêts nationaux.

Autres groupes infrarégionaux

La Division FAME propose également des services scientifiques et un accompagnement aux parties à l'Accord de Nauru, au Groupe du fer de lance mélanésien (GFLM) et à d'autres groupes infrarégionaux composés de membres de la CPS.

Organisations de la société civile, acteurs non étatiques, partenaires du secteur privé et établissements universitaires

Les ONG jouent un rôle crucial dans la gestion des pêches côtières. Elles sont en effet pour beaucoup, en particulier, dans la transition opérée entre une logique d'intensification des activités et une logique de gestion de la pêche, et ont grandement favorisé la participation de la population locale. La Division FAME collabore avec de nombreuses ONG dans le secteur de la pêche, notamment WorldFish, le Réseau d'aires marines sous gestion locale, le Fonds mondial pour la nature, la Wildlife Conservation Society, Conservation International, The Pew Charitable Trusts, et The Nature Conservancy, entre autres. En plus de son partenariat avec l'USP, la Division FAME collabore avec d'autres établissements universitaires importants de la région, comme l'Université James Cook, l'Université de Wollongong, l'École maritime de Vanuatu, l'Université de Nouvelle-Calédonie, l'Université du Queensland, l'Université d'Otago et l'Université de la Sunshine Coast.

Autres organisations internationales

La Division FAME travaille en collaboration avec le ministère néo-zélandais des Industries primaires pour apporter une assistance technique à l'élaboration de plans de gestion des pêches, et dispenser des formations en matière de suivi, contrôle et surveillance des pêches. Elle continue par ailleurs de renforcer les partenariats qui la lient à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à d'autres institutions des Nations Unies présentes dans la région.

Un certain nombre de risques et de contraintes potentiels pèsent sur la mise en œuvre du présent plan d'activité. Le principal risque en présence réside dans le niveau de prise en compte des conseils techniques et scientifiques prodigués par la Division FAME. Bien que nous exerçons une certaine influence sur les solutions que la région choisira de retenir, les grands impératifs économiques et politiques sont tels que la mise en œuvre de ces solutions dépasse souvent le mandat des services des pêches de la région. Le tableau ci-dessous met en regard les principaux risques et les stratégies proposées pour y remédier. Les risques et l'efficacité des mesures de gestion afférentes feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation tout au long de la durée de vie du plan d'activité, afin de veiller à ce que les éventuelles évolutions du contexte ou l'apparition de risques imprévus soient dûment prises en compte.

Principaux risques	Incidences potentielles	Profil de risque	Mesures de gestion du risque proposées (responsable)
Externe Les conseils scientifiques ou les projets de législation, de plans ou de politiques ne sont pas adoptés ou mis en œuvre. <i>Risque relatif aux objectifs 4, 5 et 6.</i>	Les résultats en matière de développement et de gestion durable sont limités en l'absence de mise en œuvre.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'implication directe des décideurs et la diffusion de l'information auprès d'eux, dans toute la mesure du possible (tous les agents de la Division). Cerner les lacunes ou obstacles et en faire un suivi, et envisager des options d'intervention ou d'assistance en vue d'améliorer la mise en œuvre (tous les agents de la Division). Envisager des pistes de collaboration avec les organisations et les ONG régionales en vue d'améliorer la mise en œuvre (tous les agents de la Division).
Financier Les moyens alloués à la mise en œuvre des programmes de travail sont insuffisants. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs.</i>	Les actions portant sur les domaines de résultats essentiels ne sont pas menées faute de moyens.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir un plan de mobilisation de ressources et une procédure d'élaboration des projets ; déterminer de nouvelles possibilités de financement (tous les agents de la Division). Encourager la poursuite des fonds programme accordés aux pêches par l'Australie et la Nouvelle-Zélande (équipe de direction de la Division).
Externe Le fort taux de renouvellement du personnel dans les pays membres entraîne une perte des connaissances et des capacités acquises. <i>Risque relatif à l'objectif 7.</i>	Le renforcement des compétences et des capacités dans les pays est freiné par le fort taux de renouvellement ou de mouvement du personnel.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que plusieurs agents participent aux formations et aux ateliers organisés dans les pays, dans toute la mesure du possible (tous les agents de la Division). Collaborer avec les bureaux nationaux et infranationaux afin de promouvoir un engagement mutuel, de rappeler l'importance d'assurer une continuité dans la nomination des représentants nationaux et de limiter les mutations internes d'agents ayant acquis des compétences à des postes clés (équipe de direction de la Division).
Institutionnel La CPS affiche un fort taux de renouvellement du personnel ou des retards de recrutement. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs.</i>	Les connaissances internes se perdent et les activités dont la mise en œuvre dépend d'agents nouvellement recrutés ou assurant l'intérim prennent du retard.	Probabilité : Possible Conséquence : Modérée Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> La Division FAME gère le calendrier des nouveaux projets de manière à fixer des délais de recrutement réalistes (équipe de direction de la Division). La CPS assure une large diffusion des avis de recrutement afin de garantir un processus de recrutement véritablement international (ressources humaines). La Division FAME cherche à cerner les raisons motivant les départs volontaires de ses agents et à y remédier (équipe de direction de la Division). La Division s'efforce de limiter le nombre de contrats de travail d'une durée inférieure à trois ans (équipe de direction de la Division).
Financier Le risque de change n'est pas pris en compte. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs.</i>	La fluctuation des taux de change pourrait se traduire par une réduction des fonds disponibles en francs CFP.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : MOYEN	<ul style="list-style-type: none"> Établir les budgets à partir de la moyenne des taux de change ou sur la base d'un scénario prudent (équipe de direction de la Division). Alerter les bailleurs de fonds en cas de baisse des taux de change et renégocier les financements (service des finances de la CPS et équipe de direction de la Division).
Externe Les catastrophes naturelles et les systèmes climatiques retardent les progrès obtenus par la Division FAME. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs, notamment aux objectifs 4 et 5.</i>	Les activités de la Division FAME sont perturbées ou suspendues en période de relèvement post-catastrophe ou d'événement climatique (p. ex., El Niño, sécheresse, relèvement post-catastrophe).	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que le renforcement des capacités comprenne des conseils et des stratégies pour l'atténuation, le cas échéant (tous les agents de la Division). Mettre en œuvre les solutions technologiques les moins vulnérables aux aléas climatiques (tous les agents de la Division). S'assurer que les activités menées auprès des communautés dans les domaines de l'aquaculture et de la création de moyens de subsistance comprennent un volet de formation dédié à l'élaboration de plans d'activité tenant compte des pertes de production liées aux catastrophes naturelles et aux systèmes climatiques (tous les agents de la Division).
Externe Les partenaires et les communautés locales sont faiblement mobilisés. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs.</i>	Les partenaires et les communautés locales sont peu impliqués, avec pour effet une efficacité réduite des actions menées.	Probabilité : Rare Conséquence : Modérée Profil de risque : Faible	<ul style="list-style-type: none"> Déployer des activités et des efforts de mobilisation adaptés dans l'ensemble du programme de travail de la Division FAME afin de garantir la pertinence et l'efficacité de notre travail (tous les agents de la Division).

9 Suivi-évaluation et apprentissage

Démarche globale de la CPS

La CPS intégrera le suivi-évaluation et l'apprentissage (SEA) dans la mise en œuvre de son Plan stratégique 2022–2031, dans le droit fil de l'approche globale de la politique Planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue (PEARL).

OBJECTIFS

de développement durable



Plans d'action annuels assortis d'examens semestriels

Nos principaux programmes, CFAP et OFP, de même que les sections qui appuient leurs travaux (Planification, suivi-évaluation et apprentissage, et Information), seront dotés de plans et de budgets annuels de mise en œuvre, qui mettront en évidence les activités prioritaires contribuant à atteindre les objectifs et les résultats. Chaque année, les sections passeront en revue la mise en œuvre au cours des douze mois écoulés, feront le point sur les progrès enregistrés, et planifieront les activités à venir en conséquence.

Évaluation annuelle de la Division

Chaque année, nous évaluerons l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'activité de la Division FAME. Cette évaluation, qui sera coordonnée par l'équipe Planification, suivi-évaluation et apprentissage, comprendra des ateliers consacrés aux résultats et à l'apprentissage, ainsi que des réunions de planification réservées à l'équipe de direction.

Le rapport annuel servira de socle à la contribution de la Division FAME au Cadre de résultats stratégiques de la CPS (Fig. 2) et à l'exercice annuel de présentation des résultats, de même qu'aux zooms sur les réalisations.

Domaines de résultats essentiels et stratégies

Objectif 1 : Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la coordination au sein des divisions de la CPS, ainsi que chez ses membres et partenaires

Conforme à l'axe prioritaire de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division de la CPS associée
KFA 7	1 - Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un soutien à la programmation intégrée et à la programmation par pays de la CPS, au PCCOS et à la Plateforme de données océaniques, et y prendre part • Instaurer une communication et une collaboration de haut niveau entre les divisions de la CPS 	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD, SPL, LRD
	2 - Faciliter et mieux coordonner la participation des parties prenantes de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les membres de la CPS, les partenaires du CORP, les bailleurs de fonds, ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de renforcer le dialogue et la mobilisation face aux problématiques liées à la pêche qui touchent les Océaniens • Renforcer notre rôle d'acteur de premier plan mettant à disposition des données scientifiques et techniques dans le domaine de la pêche au sein et à l'extérieur de la région 	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD, SPL
	3 - Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un suivi des budgets et des dépenses de la Division FAME • Mettre en place un système de gestion des connaissances, et notamment de gestion des subventions, de documentation et de suivi • Améliorer la communication et la collaboration internes et externes 	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD

Objectif 2 : Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation

Conforme à l'axe prioritaire de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division de la CPS associée
KFA 1, 2, 3, 4, 5, 7	Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la production de rapports scientifiques et techniques à l'appui des membres, des partenaires et des parties prenantes • Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches des États et territoires membres 	Bureau du-de la Directeur-riche – Section Information	OMD
KFA 1, 2, 3, 4, 5, 7	Faciliter la gestion et la circulation de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Produire des lettres et des bulletins d'information de référence faisant le point sur les recherches et les études de cas les plus prometteuses consacrées à des thématiques en rapport avec les ressources marines de la région • Communiquer des informations sur les pêches en réponse aux besoins exprimés par les pays membres ou recensés au niveau régional 	Bureau du-de la Directeur-riche – Section Information	
KFA 7	Renforcer la fonction suivi-évaluation et apprentissage, et faire connaître les résultats et les activités en la matière	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux intégrer la fonction SEA dans l'approche « Une seule CPS » en collaboration avec l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPL), en vertu de la politique PEARL • Utiliser la fonction SEA pour générer et diffuser des informations afin d'éclairer la prise de décisions et l'élaboration de politiques dans la région 	Bureau du-de la Directeur-riche – Section Planification, suivi-évaluation et apprentissage	SPL

Objectif 3 : Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture, et aux écosystèmes marins

Conforme à l'axe prioritaire de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division de la CPS associée
KFA 2, 3, 5, 7	Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés	<ul style="list-style-type: none"> Actualiser la Banque d'échantillons marins du Pacifique Aider les pays membres à gérer leurs données intégrées sur les pêcheries thonières et à en rendre compte en améliorant TUFMAN2 et DORADO Acquérir des données de suivi et de notification électroniques auprès de systèmes externes 	OFF – FEMA, DM, SAM	OMD – PDO, GEM
KFA 2, 3, 5, 7	Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques	<ul style="list-style-type: none"> Aider les pays membres à gérer leurs données intégrées sur les pêcheries thonières et à en rendre compte en améliorant TUFMAN2 et DORADO Acquérir des données de suivi et de notification électroniques auprès de systèmes externes 	OFF – DM	OMD – PDO, GEM

Objectif 4 : Effectuer des recherches scientifiques, des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants

Conforme à l'axe prioritaire de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division de la CPS associée
KFA 2, 3, 5	Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes	<ul style="list-style-type: none"> Piloter les évaluations régionales des stocks de thonidés, de poissons à rostre et de requins afin d'éclairer la formulation des conseils scientifiques sur l'état des stocks et la viabilité des ressources halieutiques du Pacifique occidental et central Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'exploitation pour les principaux stocks de thonidés et pêcheries thonières Fournir des données biologiques importantes et des conseils scientifiques à l'appui de l'évaluation des stocks, comme l'âge, la croissance et la reproduction des thonidés 	OFF – Évaluation des stocks OFF – Gestion des données	
KFA 1, 2, 3, 5	Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces	<ul style="list-style-type: none"> Piloter la modélisation des impacts des changements environnementaux, et notamment des variations climatiques, sur les thonidés et l'écosystème pélagique Assurer un suivi des répercussions de la pêche thonière sur les prises accessoires et l'écosystème pélagique Améliorer le suivi des effets du changement climatique Génomique des poissons et écologie moléculaire 	OFF – FEMA OFF – Évaluation des stocks	CCES, GEM
KFA 1, 2, 3, 5, 7	Fournir des conseils et des analyses intégrés dans les domaines de l'économie et des sciences sociales afin d'étayer la prise de décisions	<ul style="list-style-type: none"> Fournir aux membres des analyses et des modélisations socioéconomiques Mettre à disposition des évaluations socioéconomiques du changement climatique et des autres catastrophes Renforcer les capacités des États et Territoires insulaires océaniques en ce qui concerne l'analyse de la chaîne de valeur et les études d'acceptabilité sociale 	CFAP	SDD
KFA 2, 3, 5, 7	Améliorer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller les pays à la lumière d'analyses scientifiques visant à répondre à des demandes spécifiques ou à des problèmes de dimension nationale 	CFAP, OFF	SDD
KFA 2, 3, 4, 5	Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GCP) et appuyer la mise en œuvre à l'échelon régional du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la coordination et la collaboration avec les organisations de la société civile et les ONG en matière de GCP aux échelons régional et national 	CFAP	HRS, LRD
KFA 2, 7	Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités nationales afin de favoriser le respect et la mise en œuvre effective de la législation et des politiques relatives à la pêche 	CFAP	

Objectif 5 : Renforcer la contribution de l'aquaculture et de la pêche océaniques à un système alimentaire durable, conforme aux normes de biosécurité, équitable et sûr

Conforme à l'axe prioritaire de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division de la CPS associée
KFA 2, 3, 4, 5	Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter un soutien et fixer des orientations en matière de biosécurité aquatique et de bien-être animal • Accompagner les membres dans le renforcement de leurs capacités d'analyse des risques et l'évaluation de leurs besoins et pratiques en matière de biosécurité aquatique • Aider les membres à améliorer les pratiques de biosécurité aquatique applicables au diagnostic, à la surveillance et à la déclaration des maladies • Renforcer les capacités nationales en vue de l'amélioration des infrastructures nationales et des opérations de mise en quarantaine des organismes aquatiques vivants 	CFAP – Aquaculture	LRD, CCES
KFA 2, 3, 4, 5	Appuyer l'élaboration d'activités halieutiques côtières et aquacoles afin de consolider la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des approches fondées sur les systèmes alimentaires en intégrant davantage d'autres secteurs et disciplines • Consolider le développement de l'aquaculture communautaire • Fournir un soutien technique afin de contribuer à l'amélioration des infrastructures et de la production aquacoles • Renforcer les recherches sur les résultats de l'aquaculture et de la pêche en matière de nutrition et de sécurité alimentaire 	CFAP – Aquaculture	LRD, SDD
KFA 2, 3, 4, 5	Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'aide apportée aux membres pour pallier les insuffisances techniques et le manque de capacités en matière de gestion des aliments, des juvéniles et des géniteurs, en continuant notamment à travailler dans une « démarche de groupements » pour venir en aide aux petits exploitants • Aider les écloseries à s'approvisionner en produits essentiels et soutenir les exploitations ayant recours à des méthodes peu coûteuses et à faible niveau de technicité au bénéfice d'une aquaculture de subsistance • Renforcer les compétences, les savoir-faire et l'information en matière de gestion des exploitations aquacoles par le biais d'actions de mentorat et de formations 	CFAP – Aquaculture	

Objectif 6 : Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires océaniques membres de la CPS

Conforme à l'axe prioritaire de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division de la CPS associée
KFA 2, 3, 5	Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la pérennisation des moyens de subsistance par le renforcement des programmes DCP, et proposer des formations sur les DCP ancrés • Renforcer les capacités des membres à recourir à des méthodes de pêche sûres et durables • Accompagner les membres dans le développement de modes d'exploitation des ressources côtières autres que la pêche 	CFAP, OFF	OMD – PCCOS
KFA 2, 3, 5	Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et développer les activités de pêche côtière à petite échelle • Promouvoir la mise au point d'initiatives halieutiques côtières ciblant les petites espèces pélagiques, le calmar commun et le calmar chipiloua, ainsi que les poissons volants • Prendre en compte les questions de genre et d'inclusion sociale, en particulier le rôle des femmes dans l'appui à la valorisation des produits de la mer 	CFAP, OFF	
KFA 2, 3, 5	Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer et la valorisation	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer la valorisation et l'accès au marché des espèces pélagiques cibles et d'autres espèces au bénéfice des hommes, des femmes et des jeunes, tout en appréhendant les rôles dévolus aux femmes et aux hommes et les obstacles à l'inclusion sociale 	CFAP – Aquaculture	LRD
KFA 1, 2, 3, 5	Aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, et à devenir plus résilients	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les évaluations économiques et les études de marché visant à déterminer la viabilité commerciale des produits aquacoles, notamment en recherchant des marchés nationaux et en réorientant les échanges commerciaux vers ces marchés afin de compenser les effets de la pandémie de COVID-19 sur le commerce • Définir et favoriser une aquaculture climato-intelligente, c'est-à-dire résiliente au changement climatique ou contribuant à y faire face (notamment par le biais du piégeage du carbone) 	CFAP, OFF	CCES, LRD

Objectif 7 : Appuyer le développement des capacités et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture

Conforme à l'axe prioritaire de la CPS	Domaine de résultat essentiel	Stratégies	Section responsable	Division de la CPS associée
KFA 4	Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité	<ul style="list-style-type: none"> Élargir les activités de formation, de renforcement des capacités et d'appui en matière de SCS à l'échelon national, afin de permettre aux agents concernés des services des pêches nationaux de former et de soutenir leurs homologues au sein des communautés situées dans les îles périphériques ou dans des zones isolées Envisager la mise en place d'initiatives de « formation de formateurs » à l'intention des membres afin de contribuer au renforcement des capacités nationales 	CFAP, OFP	EQAP
KFA 4, 7	Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences, technologies, gestion des données, analyse et conseil	<ul style="list-style-type: none"> Organiser régulièrement des formations en ligne ou des activités de mentorat sur la rédaction des textes normatifs relatifs aux pêches côtières et l'aquaculture, destinées aux chargés des politiques et des affaires juridiques des pays membres dans le domaine de la pêche Mettre au point des outils, des formations et un soutien en ligne afin d'améliorer la gouvernance (politiques, textes normatifs, plans de développement et de gestion) Définir et proposer des formations à la rédaction scientifique afin d'améliorer les capacités rédactionnelles des équipes des programmes CFAP et OFP 	CFAP, OFP, Bureau du/de la Directeur-riche	OMD
KFA 4, 7	Renforcer la mise en place de formations de niveau universitaire dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture grâce au parrainage, au mentorat et à la supervision	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les lacunes des membres de manière à axer le renforcement des capacités sur les domaines concernés Mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités scientifiques des pays membres et les liens avec les formations de troisième cycle dispensées par des universités reconnues (en Australie et en Nouvelle-Zélande) 	CFAP, OFP	EQAP



Vente de tilapias ©Tim Pickering (CPS)

Cadre de résultats

La Division FAME vise à faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de l'Océanie soient résilientes et gérées de façon durable en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement

Buts de la CPS	Objectif de la Division	Domaine de résultat essentiel	Indicateurs clés de performance (qualitatifs et quantitatifs)	Situation de référence	Cible	Section responsable

Étapes clés de l'élaboration de notre plan d'activité

Dans le sillage des pratiques de la Division FAME, nous avons adopté un processus inclusif pour élaborer le présent plan d'activité (Fig. 3). Nous avons abondamment consulté nos agents, les divisions de la CPS, les États et Territoires insulaires océaniques, ainsi que les parties prenantes et les partenaires. Cette étroite collaboration a permis de tracer de nombreuses perspectives importantes qui ont éclairé la conception de ce plan.

Notre participation à l'élaboration du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS, notamment sous la forme d'exercices de rétrovision et d'établissement des priorités, a également orienté la mise au point du plan.

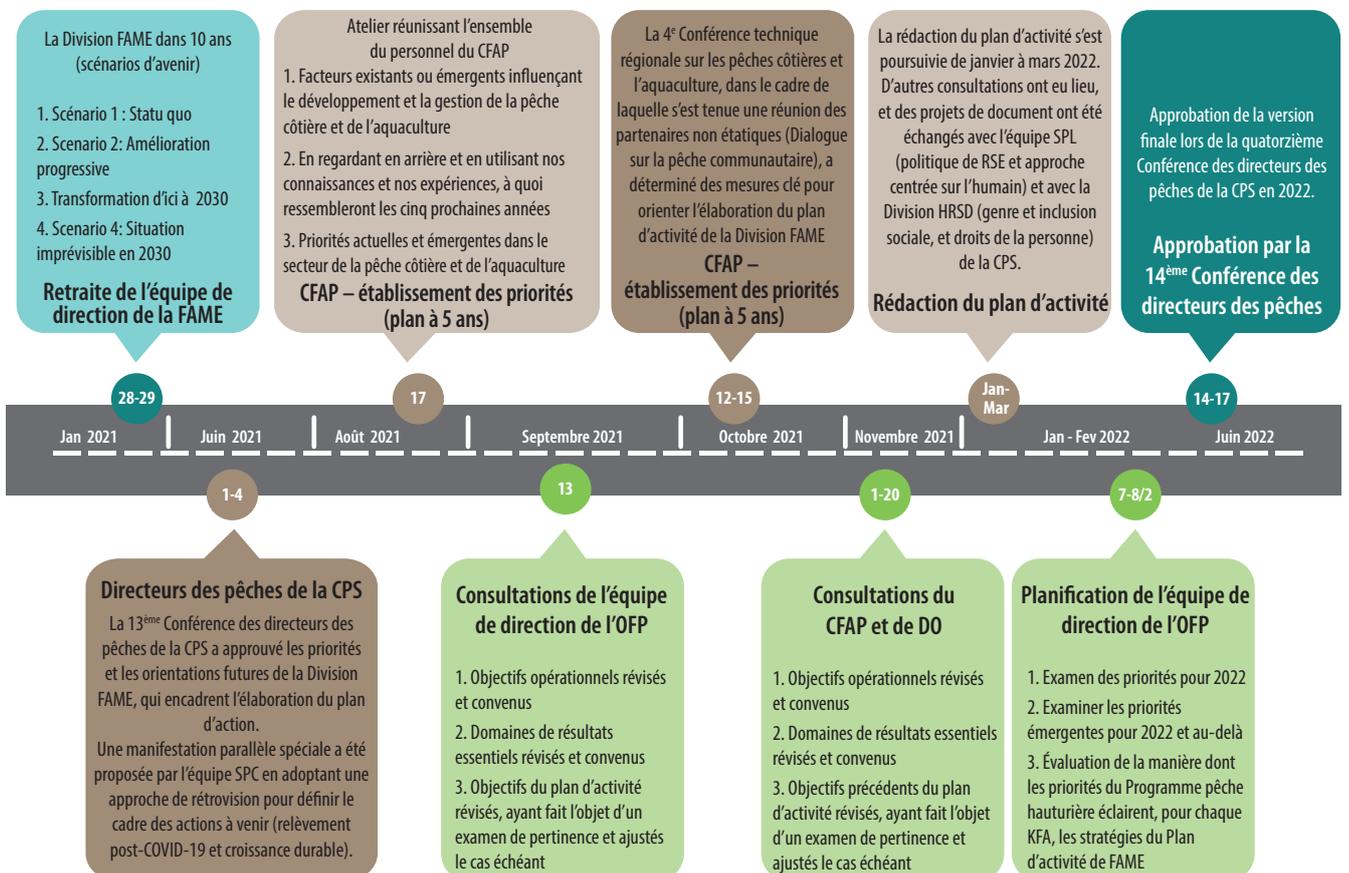
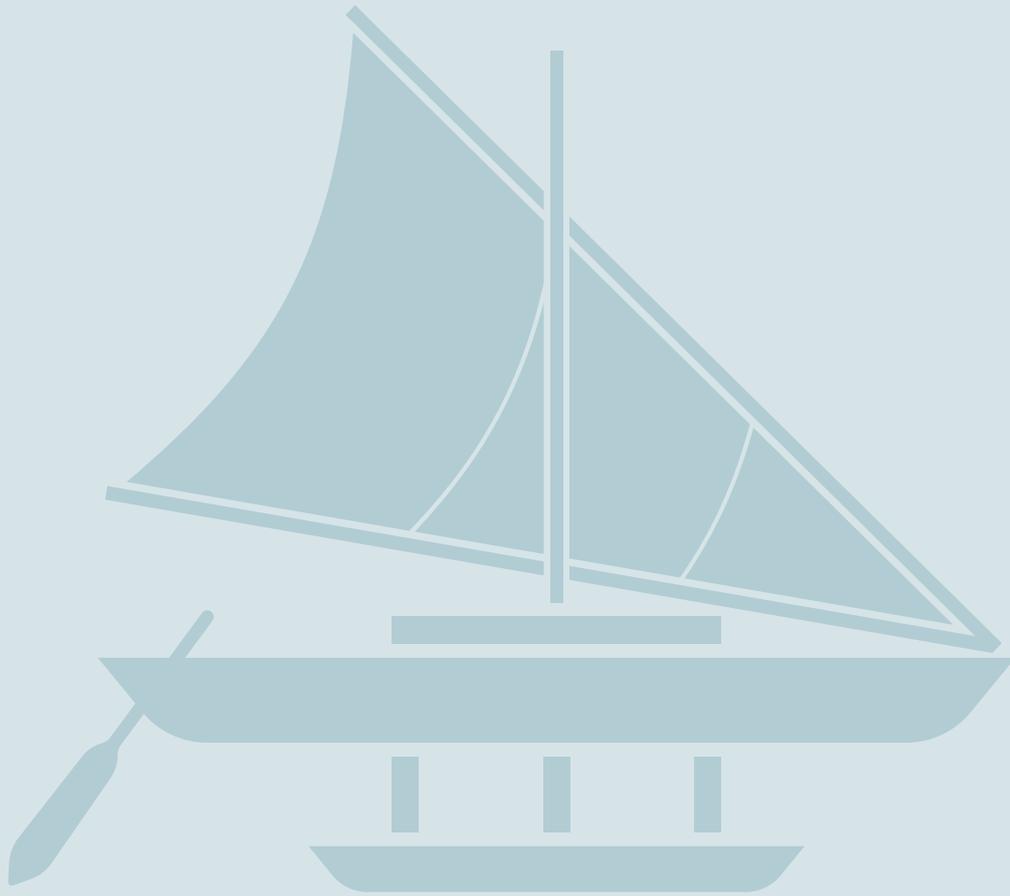


Figure 7 : Feuille de route pour l'élaboration du plan d'activité 2022–2027 de la Division FAME



Pacific
Community

Communauté
du Pacifique

BP D5 • 98848 NOUMÉA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE

Téléphone : +687 26 20 00
Adresse électronique : cfpinfo@spc.int
<http://www.spc.int/fame>

